



**HAL**  
open science

## Occupation du sol et organisation du territoire en Vaunage (Gard) au Ve siècle avant notre ère

Laure Nuninger

► **To cite this version:**

Laure Nuninger. Occupation du sol et organisation du territoire en Vaunage (Gard) au Ve siècle avant notre ère. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1998, 16, pp.28-31. halshs-00853886

**HAL Id: halshs-00853886**

**<https://shs.hal.science/halshs-00853886v1>**

Submitted on 6 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## OCCUPATION DU SOL ET ORGANISATION DU TERRITOIRE EN VAUNAGE (GARD) AU VÈME SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE.

Laure Nuninger

### **Introduction**

Située à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Nîmes, la Vaunage est une micro-région géomorphologiquement très typée, constituée d'un bassin d'érosion entouré de collines calcaires culminant entre 100 et 200 mètres. Cette structure très particulière, avec un binôme relief sec/dépression humide, favorise la coexistence de terroirs et de biotopes variés qui sont certainement à l'origine de l'occupation exceptionnellement dense de cet espace. Déjà largement explorée par les archéologues depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et notamment dans les années 1970 (Py 1990), la Vaunage a fait l'objet de prospections systématiques diachroniques -du néolithique à l'époque moderne - dirigées par Claude Raynaud et François Favory, entre 1994 et 1997. Ces dernières recherches ont permis de multiplier par trois la documentation, dont celle qui concerne l'Age du Fer a été étudiée dans le cadre d'une maîtrise. Ce travail a permis de reposer toutes les questions relatives au peuplement et à l'organisation du territoire, en particulier pour le Vème siècle. En effet, les caractères tout à fait spécifiques de l'organisation spatiale des habitats et de leur structure, suggèrent une image nouvelle du système de peuplement.

### **Des établissements de plaine**

Dès la fin du VI<sup>ème</sup> siècle, et en particulier au Vème siècle, on observe une emprise plus manifeste des zones basses, avec environ 80% des établissements implantés à moins de 65 mètres d'altitude. Ils sont, pour l'essentiel, situés au sud-ouest de la Vaunage, dans le couloir qui va de Calvisson à Congénies et au sud-sud-est dans le couloir qui débouche sur la vallée du Vistre. Au nord de la combe, en revanche, on remarque la présence de quelques établissements implantés sur les coteaux et les hauteurs, entre 80 et 185 mètres d'altitude. Néanmoins, ces établissements, dont celui de Mauressip (SCM9) sont de manière générale assez mal caractérisés et assez mal datés, notamment dans la première phase d'occupation pour Mauressip (Py 1990, p. 296, Nuninger 1997, pp. 48-49).

Ainsi, l'argument du «boycott» de la plaine, sous prétexte d'une humidité trop importante, est de fait remis en cause. En outre, la présence de huit établissements situés sur des sols dont l'hydromorphie est modérée à accentuée, invite à réfléchir sur le rôle de l'eau dans le choix des sites d'implantation. Nous avons alors pu constater que la distance moyenne à un point d'eau est relativement peu élevée, à cette époque, entre 180 et 200 mètres, sans compter l'accès à la nappe phréatique, beaucoup plus aisé en plaine.

Cette recherche de l'eau pourrait s'expliquer par les exigences de mise en valeur du territoire, dans la mesure où l'essor considérable des importations méditerranéennes (Py 1990, p. 107) et la pression progressive de Marseille (Clavel-Lévêque 1989, p. 7) incitent à la production de surplus agricoles susceptibles de servir de valeur d'échanges. Cette hypothèse suggère donc la mise en place d'une certaine organisation des moyens de production adaptés à la demande, qui peuvent avoir un impact sur la structure sociale et le système de peuplement.

### **Dispersion ou regroupement ?**

La présence d'établissements de plaine en Vaunage, à l'image d'autres régions telles que le Bassin de Thau (Bermond, Pellecier 1993), l'Étang de Berre (Trément, à paraître), le Chaînon de la Fare (Verdin 1993) ou la vallée de l'hérault (Feugère 1992), remet en cause la conception univoque que l'on se faisait de l'habitat protohistorique méditerranéen, comme un habitat groupé de hauteur. Cependant, on oppose souvent à ce dernier la conception d'un habitat dispersé de plaine. Néanmoins, l'exemple de la Vaunage, notamment en ce qui concerne le Vème siècle, montre qu'il faut nuancer ces notions acquises d'«habitat perché groupé» et d'«habitat de plaine dispersé». En effet, ces concepts relatifs à la surface de l'occupation n'ont pas la même signification selon le contexte et la trame d'habitat adoptée qui peut être plus ou moins lâche. En outre, ils sont aussi inhérents au type d'investigation menée, fouille ou prospection, et au système d'enregistrement. Ainsi, on peut s'interroger sur le cas des établissements du

Grand-Plantier (CAL267-268-269-272 et 285), par rapport à des ensembles fouillés comme celui de la Liquière (CAL300) ou de la Font du Coucou (CAL242). En effet, ces derniers, considérés comme des habitats groupés d'environ 2 ha, présentent en réalité une trame d'occupation relativement lâche, avec quelques cabanes à occupations brèves et qui ne sont pas toutes contemporaines. En revanche les cinq établissements du Grand-Plantier, séparés les uns des autres par une dizaine de mètres ont eux fait l'objet d'un traitement dissocié, alors que, considérés dans leur globalité, ils couvrent une surface d'environ 2 ha. Certes, en terme de densité d'indices archéologiques, ils présentent une image moins probante que les ensembles fouillés. Néanmoins, il faut souligner ici : la topographie des sites d'implantation et la différence du contexte de conservation. En effet, le Grand-Plantier se situe en pleine zone agricole où les labours sont fréquents et où les structures archéologiques sont de fait exposées à une taphonomie très forte. En revanche, les ensembles de la Font du Coucou et de la Liquière, implantés au sommet de puechs calcaires conquis de longue date par la garrigue, sont relativement mieux protégés.

En conséquence, un exemple comme celui du Grand-Plantier pose l'hypothèse d'un habitat groupé de plaine tels qu'on peut les observer en France septentrionale. Dans ces conditions, il remet aussi en cause l'idée que l'on pouvait avoir du statut de ces habitats de plaine.

### **Organisation spatiale et statut des établissements**

De manière générale, l'habitat de plaine du premier Age du Fer est considéré comme un établissement satellite, rattaché à une structure groupée de hauteur (Feugère 1992, p.23). Cependant, la perspective d'un habitat groupé de plaine devient antinomique avec la notion d'habitat satellite. En outre, il faut observer pour le Vème siècle la répartition spatiale des établissements et remarquer l'éloignement trop important, environ 8 km, qui sépare les établissements du Grand-Plantier, situés au sud de la Vaunage, du seul habitat de hauteur susceptible de contrôler le territoire à cette époque, Maressip, qui se trouve au nord de la Vaunage et dont la datation haute reste encore très hypothétique (Py 1990, p.296). D'autre part, les autres établissements de plaine implantés au sud de la Vaunage sont eux relativement proches du groupement du Grand-Plantier, dans un rayon de moins d'un km à 3,5 km de distance.

Du point de vue structurel, les établissements du Grand-Plantier présentent des éléments de construction en dur avec des moellons calcaires, tandis que les petits établissements dispersés alentour restent des structures légères, qui peuvent être identifiées comme des petits habitats secondaires, peut-être rattachés au groupement du Grand-Plantier.

Ainsi, à plusieurs niveaux, les établissements du Grand-Plantier s'illustrent de façon particulière par rapport aux autres établissements repérés pour cette époque. Leur probable construction en dur, leur regroupement et leur position dans l'organisation spatiale générale soulèvent quelques interrogations sur leur statut. Cependant l'absence de fouilles ne permet pas, dans l'immédiat, de trancher sur l'homogénéité chronologique de ces établissements. En outre, si une telle hypothèse de regroupement est attestée, il reste encore à définir la nature de son statut et son rôle dans le système politique, économique et social.

### **Conclusion**

Cette configuration spatiale des établissements du Vème siècle en Vaunage reste un exemple assez exceptionnel dans l'espace méditerranéen. Néanmoins, il a le mérite de soulever le problème du statut des établissements de plaine et de redonner sa place au concept de « civilisation des oppida », avec toutes les nuances qui s'imposent. En effet, si l'oppidum demeure le type d'implantation dominant par son ampleur et son statut, durant la quasi-totalité de la période protohistorique, il n'en reste pas moins que les petits établissements de plaine ont leur rôle à jouer, dans le processus de peuplement et en particulier dans l'évolution du système de peuplement (Nuninger 1997).

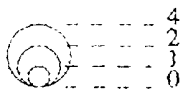
Figure : Les réseaux d'habitat en Vauvage de 625 à 375 avant notre ère.

Commune	n°	Nom du site
BOIS	23	Les plantades II A
BOIS	41	La margue I A
CAL	19	Care Haut I
CAL	49	Coste Basse VI
CAL	80	Lorieux I
CAL	88	Tourette Haute I
CAL	96	Grand Poujoulas V
CAL	147	Ournèzes Bas III
CAL	153	Les Airettes I
CAL	174	Razy II
CAL	197	La Carrièresse I
CAL	227	Ournèzes haut IV
CAL	242	Font du Coucou II
CAL	262	Fromageade I
CAL	267	Grand Plantier III
CAL	268	Grand Plantier IV
CAL	269	Grand Plantier V
CAL	272	Grand Plantier VIII
CAL	285	Grand Plantier IX
CAL	289	Saint Martin II
CAL	294	Saint Martin VII
CAL	300	La Liquière III A
CAL	300	La Liquière III B
CAL	326	Tourette basse IB
CAL	332	Coste basse VIII
CLA	37	Le Bosquet 5 (16 OB)
CLA	38	Le Bosquet 6 (17 OB)
CLA	48	Saint-Roman 4 (39 OB)
COU	9	Gayan II
COU	11	Lou Fesc I A
COU	35	Le Pesquier I ou "La Chazett
SCM	9	Mauressip I A
SCM	96	Escaramathe II A
SDI	5	Les Resclausades I
VLV	4	Lassalle

# Les réseaux d'habitat en Vaunage de 625 à 375 avant notre ère



SURFACE EN HA



Entre -625 et -550/525



Entre -550 et -500



Entre -575 et -525



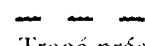
Entre -525 et -475



Entre -525 et -400



Entre -425 et -375



Tracé présumé de  
la voie domitienne  
Fiches 1989, p. 217

CAL\* : 267-268-269-272 et 285



Réseaux d'habitat



Diffusion